



BUREAU DE CONSEILS CHEVAL

Vermifugation : autant que nécessaire, mais aussi peu que possible !

En matière de lutte contre les vers gastro-intestinaux, le recours aux vermifuges chimiques est nécessaire et doit être soutenu par de bonnes pratiques d'hygiène au pré et à l'écurie. Cependant, les vers développent de plus en plus souvent des résistances et les anthelminthiques perdent ainsi de leur efficacité. Cet article explique comment enrayer cette tendance et comment contrôler durablement les infestations vermineuses.

Les types de vers communs et les dangers qu'ils présentent

Les petits et les grands strongles, les vers plats (ténias), les oxyures et les ascarides sont les principaux types de vers qui menacent les chevaux. Les symptômes courants sont une perte de poids, des diarrhées ou encore un affaiblissement général, mais certaines infestations peuvent entraîner des conséquences plus graves allant jusqu'au décès. À l'heure actuelle, les strongles et les ascarides sont considérés comme les plus problématiques car ils sont largement répandus et ont développé des résistances aux vermifuges.

Qu'est-ce que la « résistance aux vermifuges » ?

La résistance aux anthelminthiques (résistance aux vermifuges) désigne la capacité d'une population de vers à survivre à la dose standard efficace recommandée de vermifuges. Il s'agit d'une caractéristique génétique qui offre aux vers résistants un avantage face aux produits utilisés. Libres de se reproduire intensivement, ils constituent alors rapidement la majeure partie de la population de vers et les vermifuges perdent en efficacité pour éliminer l'infestation.

Qu'est-ce que la vermifugation sélective ?

Traditionnellement, tous les chevaux sont vermifugés à intervalles fixes, par exemple 4 fois par année. Les experts en parasitologie recommandent désormais la vermifugation sélective. Cette approche consiste à faire analyser les crottins (coprologie) des chevaux et à vermifuger uniquement les individus qui excrètent un nombre élevé d'œufs. En réduisant le nombre de traitements vermifuges, on diminue l'avantage en termes de survie des vers résistants, ce qui

ralentit la croissance de leur population et affaiblit en conséquence le développement de résistances de manière globale.

Pourquoi recourir à la vermifugation sélective ?

Il est important d'opter pour la vermifugation sélective car, à ce jour, seuls quatre groupes de substances actives peuvent être utilisés pour lutter contre les vers gastro-intestinaux chez les équidés et il est peu probable que de nouveaux mécanismes d'action voient bientôt le jour. Il est donc nécessaire d'optimiser les chances de réussite des traitements existants. Par ailleurs, on a constaté que si certains chevaux étaient particulièrement vulnérables aux infections parasitaires,



La vermifugation sélective consiste à faire analyser les crottins (coprologie) des chevaux et à vermifuger uniquement les individus qui en ont besoin. Bei der selektiven Entwurmung wird der Pferdekot untersucht (Koprologie), und es werden nur Pferde behandelt in deren Kot eine erhöhte Anzahl Wurmeier festgestellt wird. (C. Althaus/SNG)



Chaque année, après les premiers gels, tous les chevaux devraient recevoir un vermifuge de routine à large spectre, indépendamment des résultats de la coprologie.

Einmal jährlich, nach dem ersten Frost, sollten alle Pferde mit einer routinemässigen Breitspektrum-Entwurmung behandelt werden, und zwar unabhängig von den Resultaten der Kotuntersuchung. (Pixabay)

d'autres réussissent à contrôler dans une large mesure l'infestation vermineuse de manière autonome via leurs défenses immunitaires. Les individus vulnérables étant les principaux responsables de la contamination d'autres animaux, ils doivent être traités régulièrement mais la vermifugation régulière des individus moins fragiles ne ferait que renforcer inutilement les résistances.

Marche à suivre

Afin de surveiller le niveau de parasitisme, des échantillons d'environ 10 grammes de matière fécale doivent être prélevés tous les deux à trois mois, puis adressés à un-e spécialiste qui réalisera un examen microscopique. Au minimum dix grammes de crottins (datant de deux heures au maximum), doivent être collectés, maintenus réfrigérés (4-8°C) et expédiés le même jour. Si les échantillons contiennent un nombre élevé d'œufs, le traitement anthelminthique correspondant au type de vers doit être administré. Il est souhaitable de réitérer la collecte d'échantillons de matière fécale douze à quatorze jours après la vermifugation, afin de s'assurer de l'efficacité du produit utilisé. Attention: le nombre d'œufs peut considérablement varier selon l'activité de ponte des vers et la répartition des œufs dans les crottins! L'échantillonnage régulier des crottins s'avère donc particulièrement important afin d'identifier d'éventuelles infestations vermineuses restées inaperçues, avant qu'elles ne prennent trop d'ampleur.

Aucun cheval ne doit être traité exclusivement par vermifugation sélective!

Les poulains et jeunes chevaux (moins de 4 ans) étant plus vulnérables, ils doivent toujours être vermifugés de façon systématique. Dans la population adulte, la vermifugation sélective doit également être complétée une fois par an par une vermifugation de routine à large spectre. Cela permet d'éviter le risque d'infestation non détectée ou détectée trop tard, par exemple en cas d'excrétion intermittente. En outre, la vermifugation sélective est exclusivement conçue pour lutter contre les petits strongles. Cette vermifugation annuelle doit avoir lieu après le premier gel (novembre/décembre).

L'hygiène des pâtures est la clé de vôûte du système

Le nettoyage régulier des pâtures est essentiel afin d'empêcher que les chevaux ingèrent à nouveau les larves écloses dans les crottins durant la pâture. Si cela est possible, il est recommandé de ramasser les crottins quotidiennement dans les prés ou au moins tous les trois à quatre jours. Afin d'éviter toute introduction de vers, il est recommandé de vermifuger les chevaux nouvellement arrivés dans l'exploitation, avant qu'ils ne soient mis au pré avec les autres animaux. L'efficacité de la vermifugation doit alors être contrôlée cinq jours après le traitement au travers d'un examen des échantillons de matière fécale et le cheval doit être maintenu en quarantaine durant ce temps. Il est également nécessaire d'inclure tous les animaux contacts et les bêtes qui paissent sur les mêmes pâtures dans la gestion de la vermifugation.

Regula Jungen
Bureau de conseils cheval
Agroscope, Haras national suisse HNS

Rebekka Käser
Institut suisse de médecine équine ISME, Avenches

La clinique vétérinaire de l'Institut suisse de médecine équine ISME située à Avenches se tient à votre disposition pour analyser les crottins de vos chevaux et vous conseiller pour la vermifugation adaptées à vos animaux. Contact par email à info.avenches@ismequine.ch ou par téléphone au +41 31 684 28 90.